



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

massacre d'Ogossagou

Question au Gouvernement n° 1809

Texte de la question

MASSACRE D'OGOSSAGOU

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux.

M. Vincent Ledoux. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, le 23 mars, dans le village d'Ogossagou, au centre du Mali, on a découvert l'horreur : des corps sans tête, d'autres jetés au fond d'un puits, des amas de chairs brûlées vives, 160 personnes massacrées, une cinquantaine d'autres blessées. Dans ce massacre d'une barbarie inouïe touchant principalement des femmes, des enfants et des vieillards appartenant à l'ethnie peule, il y a quelque chose de la part de l'homme qu'on a voulu détruire, pour paraphraser Malraux devant l'effroi de Dachau. Je veux présenter ici, au nom de toute la représentation nationale, nos sincères condoléances aux familles des victimes et au peuple malien tout entier. *(Applaudissements prolongés sur tous les bancs. – De nombreux députés se lèvent.)*

Cette crise multidimensionnelle, qui mêle conflits ethniques et fonciers sur fond de terrorisme, déstabilise toute la région : 250 000 écoliers sont privés d'école, 140 000 déplacés fuient la violence et 416 000 personnes risquent de se trouver confrontées à la crise et à l'urgence alimentaire dans les prochains mois.

Après avoir appréhendé et puni les auteurs du massacre d'Ogossagou, le Mali aura besoin de l'aide internationale pour réformer son système de sécurité, car le défi majeur est de faire en sorte que les populations que l'État a le devoir de protéger aujourd'hui ne deviennent pas celles qu'il devra combattre demain. La communauté internationale devra aussi soutenir le projet malien d'assises de la paix et de la réconciliation, de même que la volonté de l'État de renforcer son dispositif militaire en parallèle d'un processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

Monsieur le ministre, merci de nous préciser les actions que mène et que compte mener la France, seule ou avec ses partenaires européens, en faveur de nos amis maliens. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir, ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Le massacre d'Ogossagou est insupportable. Le bilan est tragique : plus de 150 personnes sont mortes. Le président du Mali s'est rendu sur place ; il a redéployé l'état-major de son armée et décidé d'œuvrer au démantèlement des milices armées.

En répondant à votre question, je pense d'abord à la population de ce village, à la population peule et aux habitants du centre du Mali, victimes à la fois des mouvements terroristes et des affrontements entre milices communautaires. Comme vous pouvez l'imaginer, les auteurs de ce massacre sont susceptibles d'être

poursuivis devant la Cour pénale internationale, dont la procureure a délégué une mission qui doit se rendre au Mali cette semaine pour identifier les faits.

Il importe de prendre des mesures. Certaines ont été prises à l'initiative des autorités maliennes, qui ont décidé en particulier de renforcer la présence de l'État, des services publics et des forces de sécurité au centre du Mali. La France est prête à aider les autorités maliennes dans cette orientation. Alors que nous parlions jusqu'à présent surtout du nord du Mali, ces affrontements ethniques ont eu lieu au centre du pays : il importe donc que l'autorité de l'État s'y fasse sentir. Il importe aussi que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali – MINUSMA – puisse accomplir totalement sa tâche, avec le soutien de la communauté internationale, et assurer des missions de protection de la population, au-delà de la sécurisation et de la mise en œuvre des accords d'Alger.

Enfin, je présiderai après-demain une réunion du conseil de sécurité des Nations unies, à New York, au cours de laquelle nous évoquerons la question malienne dans toutes ses dimensions, en présence du premier ministre malien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1809

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 mars 2019](#)